

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 344 668
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 1835 DU BOULEVARD LEMIRE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 22 mars 2021 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- d'augmenter de 30 mètres carrés à 138 mètres carrés la superficie maximale de la remise;
- d'augmenter de 6,1 mètres à 17,5 mètres la longueur maximale des murs de la remise;
- d'augmenter de 30 mètres carrés à 69 mètres carrés la superficie maximale de la marquise attenante à la remise;
- de réduire de 1 mètre à 0,5 mètre la distance maximale entre la marquise attenante à la remise et la limite de terrain;
- de réduire de 1,5 mètre à 0,5 mètre la distance maximale entre la terrasse et la limite de terrain;

le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 22 mars 2021 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 5 mars 2021.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière